



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

15

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION  
JANVIER 2010

## édito

### Nouvelle année, nouveaux projets !

2010 débute et se place sous le signe de la nouveauté, comme vous le révèle le sommaire du JDA n°15.

La nomination du Conseiller de Gouvernement aux Affaires Sociales et à la Santé et celles des nouveaux Ambassadeurs de la Principauté, la nouvelle charte graphique de l'Administration, la première soutenance de Monaco devant le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale ou la première thermographie aérienne de la Principauté ne sont que quelques exemples caractérisant cette nouveauté.

Cette année encore, le Journal de l'Administration poursuivra sa mission d'information auprès de chacun d'entre vous.

Comme à l'accoutumée, la présentation de métiers, de services et de projets aboutis, en cours ou à venir sont au rendez-vous de ce premier numéro de l'année 2010.

Découvrons-les ensemble ce mois-ci et tout au long de l'année ...

Prochain numéro :  
fin février 2010

## Zoom



14 janvier 2010

Voeux à la presse  
du Ministre d'État et  
du Gouvernement Princier



02

Nouvelle identité visuelle  
de l'Administration



03

Nomination  
de Stéphane Valeri



06

1<sup>er</sup> diagnostic thermique  
de la Principauté



07

Nominations de  
nouveaux Ambassadeurs

## modernisation

### COMMUNICATION : MISE EN PLACE DE LA CHARTE GRAPHIQUE

Élaborée à partir du logo, la charte graphique est l'outil de référence permettant de doter l'Administration d'une identité visuelle propre. Sa réalisation correspond à la volonté du Gouvernement d'harmoniser l'ensemble de la communication officielle externe de l'Administration, et ce dans le cadre du processus de modernisation.

À ce titre, en ce début d'année, la charte graphique sera déployée et mise à disposition dans chaque service. Papiers à lettre, enveloppes et cartes de visite normés seront ainsi directement commandés par le gestionnaire de votre service depuis le nouveau module I-Chart® de l'Intranet, après validation du Chef de Service.

D'un fonctionnement simple et ergonomique, I-Chart® proposera également l'édition de documents électroniques depuis

Word et Powerpoint accessibles par chaque utilisateur. Enfin, les mails disposeront de « signmail » (signature de mail) chartés par le Service Informatique.

Le logo sera ainsi décliné par Département de tutelle, par direction et/ou par service pour une meilleure cohérence de l'image externe de l'Administration. Néanmoins, certaines entités à vocation commerciale (comme l'Office des Émissions de Timbres-Poste) ou disposant d'une visibilité internationale (la Direction du Tourisme et des Congrès, la Coopération Internationale ou la Sécurité Publique) conserveront leur identité visuelle spécifique.

Un déploiement étendu à de nouveaux supports, tels que la signalétique des bâtiments ou les véhicules de l'Administration, sera envisagée ultérieurement.



Un exemple de déclinaison de la charte graphique

De manière pratique, la mise en œuvre de la charte graphique fera l'objet d'une circulaire explicative émise par le Secrétariat Général du Ministère d'État très prochainement. Les gestionnaires désignés seront ensuite conviés à une réunion de présentation de l'outil afin qu'ils puissent l'utiliser dans les meilleures conditions.



Outil I-Chart® sur l'Intranet

## compétences

### FORMATIONS : DES SESSIONS DE MANAGEMENT POUR LES CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Coordonnées par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), des sessions de formation destinées aux chefs de services et leurs adjoints ont débuté en novembre 2009. Elles seront ultérieurement dispensées jusqu'au grade chef de division.

L'objectif principal de cette formation de trois jours est d'accompagner et développer les qualités managériales des chefs de service. Elle traite du rôle et du positionnement du manager de manière théorique et pratique. Le management et la motivation d'équipe, la communication, la définition des objectifs et la gestion de situations délicates sont les points développés lors de ces sessions. Des jeux de rôles sont pro-

posés aux participants afin qu'ils puissent appliquer rapidement les notions développées. À la fin de la formation, le chef de service disposera d'éléments de compréhension et d'analyse pour développer ses compétences de manager et accompagner ses collaborateurs et ses équipes. Il s'appuiera sur des méthodes et des outils qu'il aura assimilés grâce à ces sessions. Huit groupes de sept à dix personnes venant de départements différents ont été composés. Les trois journées de formation sont espacées d'une semaine pour les deux premières et d'un mois pour la dernière. Ce timing permet au manager d'appliquer les compétences nouvellement acquises et éventuellement de développer certains points lors de la dernière journée. Le formateur reste au service du participant par téléphone et par email jusqu'à trois mois après la formation.



La dynamique dans le groupe

Dispensées par une entreprise monégasque spécialisée choisie après consultation, ces sessions permettent de développer une culture de management commune à l'Administration monégasque. Une ambiance de travail conviviale et une cohésion de groupe entre les participants, qui ne se connaissent pas nécessairement au préalable, ont également été constatées. Les premiers retours sont positifs.

### LES COMMISSIONS PARITAIRES : BIENTÔT LES ÉLECTIONS DE CES STRUCTURES REPRÉSENTATIVES ET CONSULTATIVES DONT LE RÔLE EST ESSENTIEL AU SEIN DE NOTRE ADMINISTRATION

Instituées par la loi du 12 juillet 1975, les commissions paritaires sont des formations ayant un rôle représentatif et consultatif. Elles sont établies pour chacune des catégories d'emplois (A,B,C) et sont divisées en sections.

Chaque commission est constituée de :

- huit représentants de l'Administration dont le Président

est le directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (quatre titulaires et quatre suppléants)

- huit représentants des fonctionnaires élus pour trois ans (quatre titulaires et quatre suppléants).

Réunies au moins une fois par an, les commissions traitent des questions d'ordre individuel

(examen des propositions d'avancements de grade au choix, demande de mise en disponibilité, détachement d'office, recours gracieux ou hiérarchique...).

Par ailleurs, des représentants de la commission paritaire compétente siègent aux conseils de discipline et aux jurys de concours. Enfin, dans certains cas, ils partici-

pent aux commissions médicales.

Les **prochaines élections** des représentants des fonctionnaires se dérouleront au **deuxième trimestre 2010**. Nous traiterons de ce sujet (éligibilité et scrutin) de manière plus détaillée dans un prochain numéro du JDA.

## sûreté publique

### BILAN 2009 : MODERNISATION DE L'ORGANISATION ET DES INSTALLATIONS

Pour la Sûreté publique, le bilan de l'année 2009 ne se limite pas à aux statistiques en baisse de la délinquance.

L'année 2009 est également celle de la concrétisation de projets de modernisation du fonctionnement et des installations de la Sûreté Publique.

Sur le plan de l'organisation et de la gestion des ressources humaines, la création du « Corps unique des Officiers » offre à chaque personne la possibilité

d'élargir son champ de compétences et ses fonctions durant toute sa carrière. Cette création permettra d'assurer la mobilité interne du personnel.

L'organigramme de la Sûreté Publique a également été rationalisé par un repyramidage en tenant compte de la cohérence des fonctions et missions des personnels. Ces évolutions conduisent à une organisation moderne et originale répondant de mieux en mieux aux attentes de la population, et encore plus réac-

tive face à une délinquance toujours plus audacieuse et évolutive.

Sur le plan des installations, des travaux de rénovation ont été réalisés au sein des locaux de la Sûreté publique. Au 9 rue Suffren-Reymond, deux niveaux du bâtiment de la Direction ont été entièrement réaménagés, afin de recevoir au mieux le public, de permettre une mise aux normes des cellules de garde à vue et d'améliorer l'environnement et les conditions de travail des policiers. Le Poste de Commandement et

de Transmission Opérationnel a été équipé de nouvelles technologies pour optimiser l'exploitation des données visuelles (vidéo) et l'occupation du terrain.

Avec l'engagement de l'ensemble des personnels, ces actions de modernisation sont des éléments fondamentaux permettant de consolider les résultats satisfaisants de la Sûreté Publique (délinquance en baisse pour la 4<sup>e</sup> année consécutive).

## compétences

### LA COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE PLANIFIE LA CRÉATION D'UN NOUVEAU PC

À la fin de l'année 2010, la Compagnie des Carabiniers du Prince disposera d'un nouveau Poste de Commandement (PC) fixe au 9<sup>e</sup> étage de la caserne des Moneghetti où des travaux sont en cours. La mise en place de ce PC nécessite une refonte de certains services et une modification du mode de surveillance de la caserne afin de centraliser les moyens de sécurité. Ainsi, le contrôle d'accès, la téléphonie, la vidéosurveillance et les alarmes des bâtiments seront gérés depuis ce nouveau PC. Relié également au réseau « Cardelina » (réseau radio numérique à ressources partagées), il permettra les interconnexions entre différents services notamment en cas de déclenchement du plan OR.MO.SE. Des stages de spécialisation et des formations seront dispensés aux Carabiniers afin de les accompagner dans la maîtrise optimale de ces technologies. Ils permettront un élargissement des missions, du champ d'action et de compéten-



ces de la Compagnie. Des carabiniers – transmetteurs spécialisés – prendront en charge ce PC tout au long de l'année ainsi que la formation des jeunes recrues à l'utilisation des terminaux et à la procédure radio. Rappelons que les Carabiniers sont spécialisés par métier, mais que chacun d'entre eux remplit sa mission initiale auprès du Prince : assurer la sécurité du Palais Princier, fournir les services d'honneur, veiller à l'exécution des lois et participer au maintien de l'ordre public.

### → NOMINATIONS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2010

Par Ordonnance Souveraine n°2.477 en date du 25 novembre 2009, M<sup>me</sup> Yvette Lambin-Berti est nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Délégué Permanent de la Principauté auprès de l'Unesco à Paris (cf page 7).

Nommée Directeur de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en 1993, elle est devenue Commissaire Général en charge de cette même entité en 2005.

Sous sa direction, des actions majeures ont été menées : le renforcement et la consolidation de la qualité de l'enseignement dans les établissements scolaires monégasques, la créa-



M<sup>me</sup> Lambin-Berti & M. Peri

tion de sections internationales au collège et lycée, la promotion auprès des élèves de « l'éducation à l'environnement », l'éducation culturelle ou encore la promotion de la langue et de l'identité nationale monégasque en milieu scolaire.

Madame Lambin-Berti a marqué de son empreinte la Direction de

l'Éducation Nationale où elle a toujours obtenu d'excellents résultats notamment en ce qui concerne les taux de réussite des élèves au Baccalauréat.

Madame Lambin-Berti s'est également distinguée par son implication forte dans des actions menées en faveur de la Jeunesse et des Sports en Principauté.

Ainsi M<sup>me</sup> Lambin-Berti a notamment dirigé la création du « Pass'sport culture », la Commission Consultative des Jeunes, le Conseil Economique et Social des Jeunes ou encore l'organisation des Jeux des petits États en 2006.

Nous remercions S.E. M<sup>me</sup> Lambin-Berti pour son engagement et sa contribution unique en faveur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté.

Proviseur Adjoint au Lycée Albert 1<sup>er</sup> depuis 1991, M. Claude Péri succède à Mme Lambin-Berti en qualité de Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, par Ordonnance Souveraine n°2.511 du 7 décembre 2009.

Nous adressons tous nos vœux de réussite à S.E. M<sup>me</sup> Lambin-Berti et à M. Peri dans leurs nouvelles fonctions.

## Fondation Prince Pierre de Monaco

### PROGRAMME DES CONFÉRENCES 2010

Créée en 1966 par le Prince Rainier III en hommage à Son Père, la Fondation Prince Pierre de Monaco s'appuie sur la Direction des Affaires Culturelles (DAC) pour l'organisation de ses activités.

Comme chaque année, la Fondation propose une saison de conférences au cours de laquelle des spécialistes de renom interviennent sur des sujets variés : actualité, littérature, histoire, politique, arts, sciences humaines...

La saison 2010 ne déroge pas à la règle puisque le programme de conférences offre un panorama attrayant grâce à la participation de personnalités venues d'horizons divers.

#### Conférences ayant eu lieu

**Lundi 11 janvier :** *Les Ballets russes et Monte-Carlo* avec Vladimir Fedorovski

**Lundi 18 janvier :** *L'Académie française* avec Hélène Carrère d'Encausse

#### Conférences à venir

**Lundi 1<sup>er</sup> mars :** *Un sentiment peu étudié : la honte* avec Boris Cyrulnik

**Lundi 8 mars :** « Océans », *les coulisses du tournage* avec Jacques Perrin

**Lundi 15 mars :** *La justice constitutionnelle en France, hier, aujourd'hui, demain* avec Jean-Louis Debré

**Lundi 29 mars :** *L'expérimentation architecturale et scénographique* avec Jean Nouvel qui parlera de ses dernières réalisations.

## interview

Constituée d'une équipe de 28 personnes, l'Administration des Domaines a en charge la gestion du patrimoine immobilier de l'État. Entretien avec M<sup>me</sup> Muriel Natali-Laure, Administrateur des Domaines.

### Quelle est la mission principale de l'Administration des Domaines ?

L'Administration des Domaines est un service du Département des Finances et de l'Économie. Notre mission principale est la gestion des biens immobiliers de l'État. Nos responsabilités se distinguent de celles de la Direction de l'Habitat (attribution des logements) ou du Service des Bâtiments Domaniaux (entretien des bâtiments à usage administratif de l'État).

### Quels sont ces domaines d'action ?

L'Administration des Domaines gère le mode d'attribution des



M<sup>me</sup> Muriel Natali-Laure

locaux suite à un appel à candidature et rédige les contrats de location.

La section « Gestion immobilière » assure le suivi des travaux d'entretien et la rénovation des locaux d'immeubles à usage industriels et commerciaux. Pour les immeubles à usage d'habitation, cette gestion peut être directe avec l'assistance du Service des Bâtiments

Domaniaux ou via un syndic. La réalisation des états des lieux entrant et sortant et les éventuels travaux de remise en état dépendent de cette section. De plus, elle a en charge la répartition des charges locatives ainsi que leur facturation.

Le relais est pris par la Section « Caisse » qui assure l'encaissement des recettes de l'État ainsi que le contentieux et le recouvrement des créances. La section « Bureau Central d'Approvisionnement » et la section « Secrétariat et Archives » complètent cette organisation.

### Qu'est-ce que le Bureau Central d'Approvisionnement ?

Le bureau a en charge l'équipe-

ment et le fonctionnement de l'Administration (services administratifs, établissements scolaires, casernes de la Force Publique et églises). Il gère le mobilier, le matériel informatique et bureautique, les articles de bureau et de papeterie ou les véhicules automobiles. En matière de fonctionnement, le nettoyage des locaux, les déménagements, la restauration collective (cantines scolaires) ou encore les dépenses de téléphonie sont de sa compétence. Après établissement d'un cahier des charges, d'un appel d'offre et la rédaction du contrat entre le prestataire retenu et l'État, il s'assure de la bonne exécution de la prestation.

## tourisme

### 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2010 :

#### UN PLAN D'ACTIONS MÉTHODIQUE ET ÉTOFFÉ

Dans le cadre de la feuille de route 2009-2013 de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC), le plan d'actions du 1<sup>er</sup> semestre 2010 répond aux objectifs de promotion, de diffusion et de développement de la destination Monaco à travers le Monde.

Ainsi, chaque semestre près de 90 actions sont planifiées sur les différents marchés ciblés. Conférences de presse, déjeuners, tournées de démarchages (Sales Blitz), participation aux salons professionnels ou encore accueil de professionnels à Monaco (FAM Trip pour FAMiliarization Trip) sont organisés par les équipes de la DTC. Ces rencontres donnent la possibilité de conclure des affaires et de déceler les nouveaux besoins spécifiques des différents marchés. Il s'agit aussi d'opérations de relations publiques visant à maintenir les liens avec les acteurs incontournables des marchés visés. Ces actions sont organisées par la DTC et menées en



Dîner à Amsterdam en décembre 2009

partenariat avec les équipes du Grimaldi Forum, de la SBM ou encore des représentants de l'hôtellerie.

Afin de mener à bien toutes ces actions, quatre nouveaux bureaux de représentation (Inde, Australie, Emirats et Russie) viennent renforcer, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le réseau des sept bureaux déjà existants.

La Direction du Tourisme et des Congrès présentera le 24 février prochain ce plan d'actions à ses 300 partenaires monégasques (Grimaldi Forum, SBM, hôteliers, agences de tourisme, croisiéristes, restaurateurs, commerçants, transporteurs).

### Exemples de prochaines actions :

**3 et 4 février 2010 :** Paris - Participation au Salon professionnel Bedouk

**4 et 5 février 2010 :** Athènes - Déjeuner de presse, dîner « Monaco Private Label » suivi d'une représentation des Ballets de Monte-Carlo avec une cinquantaine de VIP et puis réception avec la troupe des Ballets.

**5 au 7 février 2010 :** FAM Trip - Dix organisateurs de congrès Italiens sont conviés en Principauté. Ils ont été sélectionnés par le magazine partenaire italien participant à l'opération.

## Repères

### Type de biens gérés :

- Immeubles d'habitation
- Immeubles à usage de bureaux
- Immeubles à usage industriel
- Locaux commerciaux
- Locaux à usage de stockage
- Terrains

## COMITÉ SUPÉRIEUR DU TOURISME : UNE RENCONTRE CONSTRUCTIVE

Deux fois par an, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) présente un bilan détaillé et une projection de ses activités au Comité Supérieur du Tourisme. Placé sous la Présidence du Ministre d'État et la vice-présidence du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, ce comité est composé de représentants du Conseil national, du Syndicat de l'hôtellerie, de la SBM, du Grimaldi Forum, de la Mairie, du Conseil Économique et Social et de la Direction de l'Expansion Économique.

Le 10 décembre dernier, Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme, a remis un rapport de 120 pages. Il a commenté les chiffres de l'activité touristique des six derniers mois en Principauté.

Dans un contexte économique morose, la destination Monaco maintient de bons résultats. Si les performances ne sont pas celles de 2008, année historique, 2009 conserve toutefois un niveau comparable à l'année 2007. Bien que des signes encourageants se profilent pour 2010, il ne faudra pas baisser la garde. M. Bouquier a ainsi souligné l'importance de la colla-



laboration et de la synergie étroites avec les acteurs économiques présents lors de cette rencontre. Innovation, adaptation et flexibilité seront les maîtres mots des actions à venir.

M. Bouquier a également détaillé le plan d'action du 1<sup>er</sup> semestre 2010 sur les différents marchés. L'enjeu principal étant que Monaco conserve son titre mondial de tourisme de luxe et d'exception.



M. Stéphane Valeri

## → NOMINATIONS DE STÉPHANE VALERI ET ANNE EASTWOOD

Par Ordonnance Souveraine, M. Stéphane Valeri a été nommé en qualité de Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé. Il a pris ses nouvelles fonctions le 11 janvier 2010.

Il succède à M. Jean-Jacques Campana nommé Directeur des Caisses Sociales de Monaco, qui remplace à cette fonction M. Maurice Pilot, parti à la retraite.

M<sup>me</sup> Anne Eastwood est désignée en qualité de Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé. Elle a pris ses nouvelles fonctions le 18 janvier 2010. Elle succède à ce poste à M<sup>me</sup> Agnès Puons, nommée Conseiller Technique auprès du Ministre d'État.



M<sup>me</sup> Anne Eastwood

Nous souhaitons une agréable retraite à M. Pilot et adressons tous nos vœux de réussite à M<sup>mes</sup> Eastwood et Puons et MM. Valeri et Campana.



## → DÉPART À LA RETRAITE

Patricia Novaretti, Directeur-Adjoint du Travail chargé du Service de l'Emploi depuis mars 2005, a pris sa retraite fin 2009.

Entrée au Service de l'Emploi en 1967, elle y a occupé tous les postes avant d'être nommée Chef de Service en octobre 1990 puis Directeur-Adjoint. Nous la remercions pour les **42 années et demi** dévouées au service de l'Administration monégasque et lui souhaitons une heureuse retraite.

## compétences

### DIVISION ACTION SOCIALE DE LA DASS : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRÉSENTANT UN HANDICAP

Dans le cadre de ses missions, la Division Action Sociale a en charge l'accompagnement d'adultes en situation de handicap.

Patricia Duhem, assistante sociale et Vanessa Dumez, éducatrice spécialisée, sont chargées de cette mission. Elles travaillent de manière conjointe et complémentaire dans le but de répondre au mieux aux besoins spécifiques de ces personnes. Elles accueillent, informent, constituent et soumettent les dossiers à la Commission d'Orientation et de Reclassement Professionnel (CORP), à laquelle elles participent.

Patricia Duhem est également chargée de toutes les enquêtes et demandes sociales : adaptation d'un logement, place de stationnement ou allocations diverses.

Trois fois par an, la CORP se réunit afin d'étudier les dossiers. Elle statue notamment sur le taux d'incapacité de la personne, apprécie son état en vue de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés et de son complément, lui reconnaît s'il y a lieu la qualité de travailleur handicapé, se prononce sur son orientation et détermine le type d'établissement ou de service correspondant à ses besoins.

Lorsque le statut d'adulte handicapé est reconnu par la CORP, Vanessa Dumez propose un pro-



M<sup>mes</sup> Patricia Duhem et Vanessa Dumez

gramme de suivi éducatif dans la vie quotidienne. À domicile, ce suivi peut concerner l'entretien du logement, l'aide à la gestion du budget ou encore la préparation des repas. Hors du domicile, l'accompagnement pour des démarches administratives, des sorties de groupe ou des courses alimentaires ...

Dans le cas de la reconnaissance du statut de travailleur handicapé, elle réalise le suivi de l'insertion professionnelle. Elle étudie le projet, les compétences et les formations nécessaires. Avec l'aide du Service de l'Emploi, le travailleur handicapé peut être orienté vers des structures en milieu ordinaire ou protégé.

L'ensemble de ces actions implique un contact régulier et la mise en œuvre de liens étroits avec les personnes handicapées.

## missions

**Le Foyer de l'Enfance, dénommé Foyer S<sup>te</sup>-Dévote, est un établissement placé sous l'autorité de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Patrick Serre, Directeur, nous présente le Foyer et nous détaille ses missions.**

### Qu'est-ce que le Foyer de l'Enfance ?

Le Foyer est un établissement qui accueille des enfants placés dans le cadre de la Protection de l'Enfance par Ordonnance judiciaire. Une vingtaine d'enfants, dont la majorité est âgée entre 6 et 18 ans, demeurent au sein du Foyer. Ils disposent de petites chambres individuelles, d'une salle à manger, d'une salle d'étude, d'un lieu de vie commun et réalisent des activités ensemble. Des éducateurs spécialisés les accompagnent dans leur vie quotidienne. La plupart des enfants arrivent, malgré leurs difficultés personnelles et avec notre soutien, à suivre une scolarité en milieu ordinaire au sein des établissements de la Principauté. L'Internat fonctionne 24h/24 et 7 j/7 et devient un véritable foyer chaleureux et sécurisant pour ces enfants.

Notre objectif est de leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions et de disposer d'atouts pour s'épanouir dans leur vie d'adulte. Pour cela, nous travaillons de manière constructive et solidaire avec l'ensemble des acteurs intervenants dans ce cadre : les Services Judiciaires et notamment Monsieur le Juge Tutélaire - les Services de la Sécurité Publique et notamment la Brigade des mineurs - différents médecins et notamment ceux du Centre Médico-Psychologique - différentes équipes psychosociales et les équipes scolaires.



M. Patrick Serre

### Quelles sont vos missions principales ?

Ma mission principale est de garantir la sécurité des enfants, du personnel, des biens et de veiller au bon fonctionnement de l'établissement.

J'ai un rôle de gestionnaire en ce qui concerne le person-

nel, le budget de fonctionnement, la fonction permanente d'hébergement et de restauration, l'entretien et la maintenance des moyens matériels mis à disposition. La fonction de directeur d'établissement impose réflexion et analyse sur l'avenir de l'établissement, proposition de pistes de développement innovantes ou encore définition de besoins émergents. La connaissance du cadre réglementaire et législatif en matière de Protection de l'Enfance permet de mener à bien l'ensemble de ces missions.

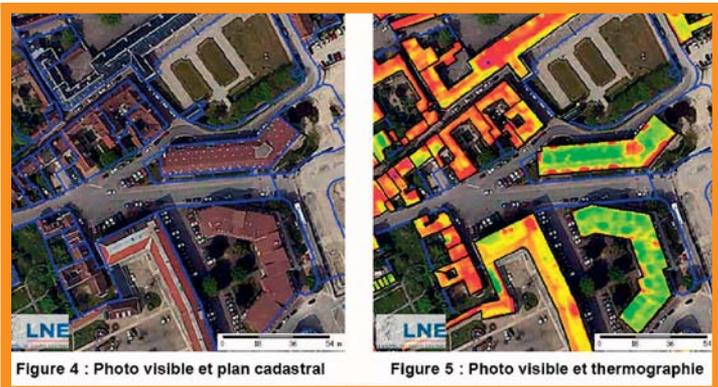
### Quels sont vos projets à moyen terme ?

Un projet est en cours de réalisation et devrait voir le jour dans les deux ans à venir. Il s'agit de la réalisation du nouveau Foyer de l'Enfance qui sera situé 9, rue Bellevue. L'établissement disposera d'une capacité, en matière d'hébergement et de restauration, de 30 lits et intégrera, dans ce contexte protégé, des petits studios pour des accueils parents-enfants.

## Repères 2009

192 personnes relèvent de la CORP dont 69 travailleurs handicapés. À ce jour, 62 adultes handicapés bénéficient de l'accompagnement socio-éducatif de Patricia Duhem et Vanessa Dumez.

## RÉALISATION DU PREMIER DIAGNOSTIC THERMIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ



Exemple de restitution du diagnostic

Dans le cadre du Plan Énergie Climat\* mis en œuvre par le Gouvernement princier, la Direction de l'Environnement a confié au Laboratoire National de métrologie et d'Essai (LNE) l'élaboration du premier diagnostic thermique de la Principauté.

Dans la nuit du 14 au 15 décembre 2009, un avion bimoteur équipé d'un scanner infrarouge a survolé Monaco afin de mesurer les déperditions de chaleur depuis les toitures de l'ensemble des bâtiments de la Principauté. Un deuxième vol nocturne, d'une durée de 2 heures dans la nuit du 6 au 7 Janvier 2010, a permis de compléter et d'affiner les premières données recueillies.

L'ensemble des résultats sera restitué au printemps 2010. Le LNE accompagnera cette restitution par des sessions de formation et de transfert de compétences auprès des agents de la Direction de l'Environnement. Le personnel sera ainsi formé à l'interprétation d'images (notions générales de rayonnement et de transferts thermiques), à l'utilisation du logiciel dédié et à l'exploitation des images. Les résultats observés couplés aux connaissances nouvellement acquises par les agents constitueront la base de la deuxième étape de ce diagnostic : l'information et la sensibilisation des particuliers.

\* Objectif d'augmentation de 20% de l'efficacité énergétique de la Principauté à l'horizon 2020, par la maîtrise et la régulation de la consommation.

## missions

### DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES : PRÉVENIR ET FORMER

Dans le cadre du plan POLMAR (Pollution Marine), la Direction des Affaires Maritimes (DAM) a coordonné un exercice antipollution dans le Port de Fontvieille le 5 novembre 2009.

Une quinzaine de personnes de la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire (DPAM), du Corps des Sapeurs-Pompiers et de la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM) ont participé à cette journée.

Valider le nouveau matériel et former les différents acteurs intervenant dans ce cadre tels étaient les objectifs de cet exercice dirigé par la DAM.

Accessible depuis un touret\* électrique stocké sur place, le barrage mesure 150 m de long et 1,20 m de haut. La partie immergée à une hauteur de 77,5 cm et la partie flottante 42,5 cm. La jonction se fait grâce à deux flotteurs.

Une demi-heure a suffi aux équipes pour mettre en place le barrage entre la contre-jetée et la digue du port de Fontvieille. La manœuvre a également permis de vérifier l'utilisation du touret en mode manuel (sans électricité).



Touret du port de Fontvieille



Déploiement du barrage

Chaque année, la DAM organise des exercices similaires afin de former chaque intervenant des équipes dédiées et les familiariser aux différents matériels.

L'acquisition d'un touret électrique supplémentaire et l'organisation d'un nouvel exercice sont prévus par la DAM en 2010 pour le Port Hercule.

\* : nom générique donné à de nombreux dévidoirs, moulinets

## LA POSTE : MOBILISATION ET SOLIDARITÉ POUR HAÏTI !

Le 12 janvier 2010, un violent séisme a touché Haïti et sa capitale Port-au-Prince causant la perte de nombreuses vies humaines et de considérables dégâts matériels.

Dès le 15 janvier, la Poste de Monaco s'est mobilisée et a décidé de venir en aide à ces populations sévèrement touchées.

En partenariat avec La Croix Rouge monégasque et en accord avec le Gouvernement Princier, la Poste commercialise un prêt à timbrer (PAT) sous forme d'enveloppe personnalisée « Solidarité avec Haïti » depuis le 19 janvier.

Sur chaque enveloppe vendue au grand public au prix de 1 euro, 44 centimes d'euros seront reversés à la Croix Rouge monégasque.

Les fonds récoltés permettront de mettre en oeuvre de nombreuses actions de solidarité : reconstructions d'écoles, dispensaires, hôpitaux...

**Si vous aussi, vous souhaitez participer à cette action de solidarité, les enveloppes personnalisées sont en vente dans l'ensemble des agences de La Poste en Principauté.**



## LE GESTE ÉCORESPONSABLE DU MOIS LE SAVIEZ-VOUS ?



L'industrie papetière compte parmi les cinq activités économiques consommant le plus d'énergie. Elle consomme aussi de grande quantité d'eau et utilise certains produits chimiques polluants afin de répondre à la

demande de papier, toujours plus blanc. Alors avant d'imprimer, réfléchissez ! Pour vos réunions, pensez à faire des présentations numériques, et afin

d'éviter de les imprimer, transmettez-les sur supports informatiques ! Etre écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.



## missions

### RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DIPLOMATIQUE DE MONACO

En ce début d'année, l'actualité de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires est rythmée entre autres par les nominations de nouveaux représentants de la Principauté à l'étranger. Ainsi, quatre Ambassadeurs nommés par Ordonnance Souveraine viennent élargir et consolider la présence de Monaco sur la scène internationale.

S.E. M<sup>me</sup> Yvette Lambin-Berti est nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Délégué permanent de Monaco auprès de l'Unesco à Paris. Cette fonction était jusqu'à présent assurée par S.E. M. Jean Pastorelli, également Ambassadeur de Monaco en France. Suite à l'entrée de la Principauté au Conseil Exécutif de l'Unesco le 14 octobre 2009, le Prince Souverain a souhaité nommer un Ambassadeur dont la mission unique sera de le représenter et représenter la Principauté à l'Unesco.

S.E. M. Gilles Noghes est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire au Canada. Son champ

d'action s'élargit à toute l'Amérique du Nord puisqu'il représentait initialement Monaco aux États-Unis. Il a désormais sous son autorité les 3 Consulats de Monaco déjà présents au Canada.

S.E. M. Patrick Van Klaveren est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire en Espagne. Il succède à S.E. M. Jean Fissore qui avait été nommé à Madrid en 2007 et qui nous a prématurément quitté il y a un an.

En 2006, M<sup>me</sup> Evelyne Genta a été nommée Consul Général de Monaco en Grande-Bretagne. En décembre 2009, l'élévation du Consulat en Ambassade s'est accompagnée par la nomination de S.E. M<sup>me</sup> Evelyne Genta en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire en Grande-Bretagne.

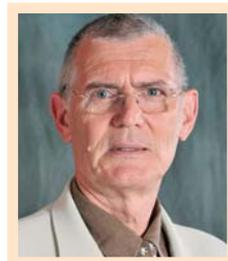
L'ensemble de ces nominations permet à la Principauté de bénéficier d'atouts supplémentaires pour resserrer les liens existants avec les États et les Organisations internationales concernés.



S.E. M<sup>me</sup> Yvette Lambin-Berti



S.E. M. Gilles Noghes



S.E. M. Patrick Van Klaveren



S.E. M<sup>me</sup> Evelyne Genta

## DIPLOMATIE 2009 : UNE ANNÉE DYNAMIQUE ET FRUCTUEUSE

Le 14 janvier dernier, S.E. M. Franck Biancheri conviait l'ensemble du Corps Consulaire étranger à Monaco dans le cadre de la cérémonie des vœux organisée par le Département.

Bon nombre de consuls étrangers avaient répondu à son invitation. Cette rencontre solennelle, mais néanmoins conviviale, a été l'occasion de dresser un bilan de la politique extérieure de la Principauté durant l'année 2009.

En préambule, S.E. M. Franck Biancheri a tenu à rendre hommage, au nom du Département et du Gouvernement Princier, au dévouement, à la mobilisation et à la disponibilité du Corps Consulaire étranger. Ces qualités permettant de renforcer et consolider les liens entre Monaco et les États représentés. L'année 2009 a été très active sur le plan du développement de ces liens :

- **10 consulats accrédités** en Principauté et **11 nouveaux**

**consulats de Monaco** ouverts à l'étranger.

- **14 nouvelles ambassades** accréditées en Principauté.

La gestion de la sortie de la « liste grise » des paradis fiscaux de l'OCDE, l'élection historique de Monaco au Conseil exécutif de l'Unesco ou encore la participation de la Principauté au Sommet de Copenhague ne sont que quelques exemples des réalisations de l'année passée.

S.E. M. Franck Biancheri a rappelé le souhait du Gouvernement Princier de poursuivre et intensifier le développement du réseau diplomatique, des relations bilatérales et multilatérales, de la Coopération internationale et dans le domaine du développement durable. Toutes ces actions permettront à Monaco d'affirmer son positionnement sur la scène internationale, suivant les orientations définies par S.A.S. le Prince Souverain.

### CERD : GRAND ORAL POUR MONACO



Palais Wilson à Genève

En mai 2008, Monaco a remis son premier rapport au Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale (CERD), répondant ainsi aux obligations dues à son adhésion, en 1995, à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Dans le cadre de cette procédure, les 15 et 16 février 2010, une délégation monégasque soutiendra ce rapport à l'Office des Nations Unies (au Palais Wilson à Genève), devant les 18 membres indépendants du CERD.

Ce comité onusien examinera le document remis par Monaco et s'assurera que les dispositions législatives et les pratiques des autorités monégasques sont conformes à la lettre et à l'esprit de la Convention.

Coordonné par la Direction des Affaires Internationales, cet examen implique le travail conjugué de multiples entités monégasques : le Département de l'Intérieur, les Directions des

Affaires juridiques, des Services judiciaires et de l'Action sanitaire et sociale, la Cellule des Droits de l'Homme et bien sûr le Département des Relations Extérieures.

Le 15 février 2010, conduite par S.E. M. Robert Fillon, la délégation présentera le rapport initial, les mises à jour et un bref résumé des réponses aux questions écrites transmises le 6 décembre 2009 par le CERD.

M. Nourredine AMIR (Algérie), rapporteur du CERD, exposera une synthèse du rapport et analysera les points à améliorer. Puis, conformément à leur mission, les membres du CERD formuleront des questions et des observations.

Dans la nuit du 15 au 16 février, la délégation oeuvrera à l'élaboration des réponses qu'elle apportera le lendemain à l'ensemble des questions formulées (écrites et orales), avant que le rapporteur ne livre ses conclusions.

Les conclusions définitives du CERD seront rendues le 12 mars 2010. Des questions de suivi seront émises et la Principauté aura une année pour y répondre.



10 décembre 2009

S.E. M. Franck Biancheri entouré de l'équipe du département pour la présentation des orientations de l'année 2010

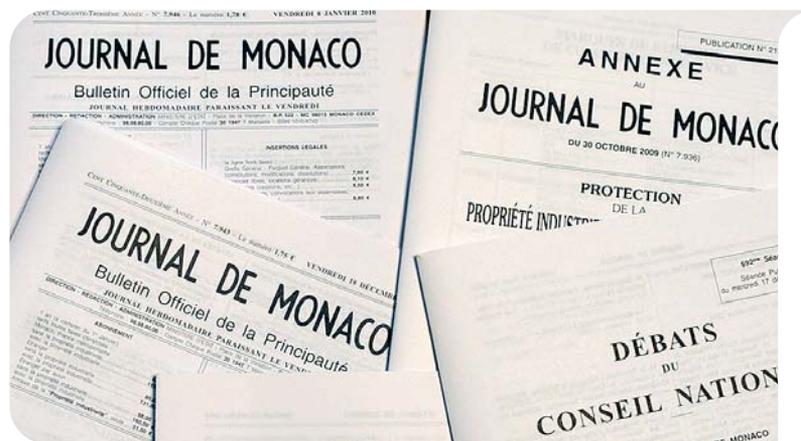
## A la découverte de nos métiers

### ÉVELYNE MARTIN, RESPONSABLE DU JOURNAL DE MONACO

Chaque vendredi est publié le recueil des textes officiels émanant des différentes Institutions de la Principauté : lois, ordonnances souveraines, arrêtés judiciaires, ministériels ou municipaux emplissent les pages de ce rendez-vous incontournable qui met en lumière l'activité institutionnelle monégasque. Un devoir d'information récurrent qui insère également dans ses lignes les retraites et titularisations au sein de l'Administration, ainsi que les distinctions honorifiques.

Évelyne Martin est Chef de Bureau en charge de cette parution, placée sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère d'État. Son rôle ? Coordonner et s'assurer de la mise en page de nombreux textes dont la plupart émanent de délibérations

du Conseil de Gouvernement. Chaque semaine, ce rituel ne déroge pas à la règle. Évelyne Martin assistée de Carine Pagano, gère la coordination des différentes parties impliquées dans cette parution et ce juste avant l'étape de l'impression. Ayant évolué au sein de différents services comme le Secrétariat Général du Ministère d'État, elle a depuis de nombreuses années acquis une connaissance approfondie des mécanismes administratifs qui aboutissent à la parution de ces textes. Le tout peut parfois être également complété d'annexes comme c'est le cas pour certains débats du Conseil National (dont le vote des lois) ou l'annexe sur la protection de la Propriété Industrielle, Littéraire et Artistique.



Une fois imprimé, le Journal de Monaco est diffusé auprès des points de vente de la Principauté et mis en ligne sur le site Internet du Gouvernement et Légimonaco, afin de mettre à disposition du plus grand nombre ces informations. Ce sont les abonnés tels que les offi-

ciels de la Principauté qui en constituent les lecteurs les plus assidus. À l'autre bout du monde ou dans les limites du Rocher, le Journal Officiel trouve un écho toujours apprécié.

## Le carnet de la fonction publique

DEPUIS LE 01/12/09

### Nouveaux entrants

- **Bastos Ribeiro Luis**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Battistel Florent**  
Attaché à la Direction du Travail
- **Benkia Abdellah**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Bouazis Audrey**  
Comptable à la Direction du Budget et du Trésor
- **Brunetto Xavier**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **El Hadi Abdellah**  
Agent d'entretien au Service des Parkings Publics
- **Garcia Patrick**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Guerre Sébastien**  
Dessinateur au Service des Travaux Publics
- **Jaspard Frédéric**  
Attaché à la Direction de l'Habitat
- **Le Goff Nicolas**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Mallaroni Marc**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Manera Gilles**  
Chef de Section au Service des Parkings Publics
- **Mus Laurie**  
Commis-archiviste au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie

- **Peri Laurence**  
Commis à la Direction des Services Fiscaux
- **Zidi Lassaad**  
Agent d'entretien au Service des Parkings Publics

### Mouvements de personnel & promotions

- **Beauseigneur David**  
Administrateur Principal à l'Administration des Domaines est nommé Chef de Division au sein de cette même entité
- **Bruno Éric**  
Brigadier est nommé Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Buchberger Franz**  
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Canu Jean**  
Adjudant-Chef est nommé Major à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Cattin Didier**  
Sergent est nommé Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Chaignaud Gilles**  
Sergent est nommé Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Combaluzier Stephan**  
Carabinier 1<sup>ère</sup> classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Crozet Guy-Michel**  
Directeur de l'Office des Émissions de Timbres-Poste est nommé Secrétaire Général de la Commission de Contrôle des Activités Financières

- **Daffara Serge**  
Sergent-Chef est nommé Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Gillia Jérôme**  
Sapeur-Pompier est nommé Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Joly Pascal**  
Adjudant est nommé Adjudant-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **La Cascia Thierry**  
Caporal est nommé Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Noël-Gastaud Hélène**  
Dessinateur-Projeteur au Service des Travaux Publics est nommée Dessinateur-Projeteur au Service de l'Aménagement Urbain
- **Petit Bruno**  
Carabinier 1<sup>ère</sup> classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Prat Christophe**  
Chef de Division à l'Administration des Domaines est nommé Chargé de Mission au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
- **Sepe Serge**  
Sergent-Chef est nommé Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Vacquier Jean-Louis**  
Sergent-Chef est nommé Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

- **Gaglio Rodolphe**  
Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Klinger Jean-Pierre**  
Homme de Peine à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Longo Pierre**  
Chef de Régie technique à la Direction des Affaires Culturelles
- **Pasetti Fabienne**  
Commis-comptable à la Direction de l'Expansion Économique
- **Seneca Pierre**  
Attaché à la Direction des Affaires Culturelles
- **Thiebaud Serge**  
Technicien à la Direction des Affaires Culturelles

### Départs à la retraite

- **Chiais Jean-Claude**  
Surveillant de Jardins au Service de l'Aménagement Urbain

#### JDA n°15 - Janvier 2010

Journal de l'Administration Mensuel

#### Rédaction

Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

#### Coordination

Secrétariat Général du Ministère d'État  
Centre de Presse

Conception & réalisation  
Media & Events

#### Photos

Charly Gallo, DR, O.H.C.H.R. - Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU (photo du Palais Wilson)

#### Remerciements

Geneviève Berti, Julien Cellario, Candice Fabre, Jean-Luc Merlini, Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro